



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Réf : CCAS23_19

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 9

Pouvoir : 0

Absents : 3

Date de la convocation : 30 mars 2023

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOIX, Corinne JARASSIER, Monique GIL, Didier RENAUD

POUVOIR : /

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°19

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – RESIDENCE AUTONOMIE ELSA TRIOLET**

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2022 de la résidence autonomie Elsa Triolet**.

Le compte administratif 2022 de la résidence autonomie Elsa Triolet s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :	417 943.71 €
Recettes :	598 863.10 €
Excédent de clôture :	180 919.39 €

Section d'investissement

Dépenses :	2 494,24 €
Recettes :	77 383,58 €
Excédent de clôture :	74 889,34 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- approuve le compte administratif 2022 de la résidence autonomie Elsa Triolet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

13 AVR. 2023

